Le mercredi 28 novembre 2007

Le Front

Mineurs bannis de l'Osmose :

QUELLES SERONT LES CONSÉQUENCES?

page 3

SUBWAY™

Cette offre n'est valide qu'au 184 Chemin Mountain (à côté de Roy's Convenience)

Achetez un sandwich **12 pouces** au **prix régulier** et un **breuvage de 21 onces** et obtenez un **sandwich de 12 pouces** pour **99¢**.

**Offre valide sur présentation de ce coupon seulement, ne peut être jumelé a aucune autre offre, escompte ou promotion.*

ACTUALITÉ

« La retraite, un choix! »

Luc LÉGER

Plusieurs membres de la communauté universitaire de l'Université de Moncton ont été accueillis, mardi dernier à leur arrivée sur le Campus, par des piquets d'information érigés par l'ABPPUM, le syndicat des professeures et des professeurs de l'Université. Entre 8 h et 8 h 30, les membres de l'ABPPUM ont distribué à ceux et celles qui se rendaient sur le campus en voiture un macaron sur lequel était apposé la photo de Nelson Mandela, qui assura la présidence de l'Afrique du Sud à l'âge de 76 ans, ainsi que le message « Et si on l'avait forcé à la retraite ».

Cette initiative avait pour but non seulement d'informer la population étudiante, mais aussi de mettre de la pression sur l'administration de l'Université afin qu'elle cesse d'imposer la retraite aux membres de son corps professoral à partir de leur 65e anniversaire de naissance. Plusieurs sont d'avis que cette pratique est discriminatoire et mal placée dans le contexte actuel puisqu'elle imposera la retraite, très prochainement, à un grand nombre de professeures et de professeurs privant ainsi, dans plusieurs cas, les étudiantes et les étudiants d'un enseignement de qualité.

« Il est inconcevable qu'une institution de haut savoir comme l'Université de Moncton puisse continuer à bafouer ainsi un droit fondamental. Sa réputation en est ternie et il faut se demander quels intérêts les administrateurs servent lorsque, dans le contexte actuel de pénurie, on opte pour un tel gaspillage de capacités humaines », estime l'ABPPUM.

Puisque l'Université de Moncton refuse de changer sa position, l'ABPPUM a déposé un grief et quatre membres du corps professoral, qui devront prendre leur retraite d'ici l'année prochaine, ont déposé des plaintes à la Commission des droits de la personne. Malgré tout, le professeur et chef du département d'art dramatique, Andréï Zaharia, sera forcé à la retraite avant le début du semestre prochain risquant de mettre en péril l'existence même du département d'art dramatique.

Même si cette initiative n'aura pas réussi, maintenant du moins, à faire bouger l'administration de l'Université de Moncton, il est clair qu'elle a réussi à informer la communauté universitaire du problème auquel est confronté plusieurs professeures et professeurs. Espérons que les piquets d'informations de l'ABPPUM auront réussi à rallier l'appui de plusieurs étudiantes et étudiants.

LeFront

Directeur
Eric Cormier

Rédactrice en Chef
Lyne Robichaud

Chef de pupitre
Pascal Raiche-Nogue

Rédacteur culturel
Rémi Godin

Rédactrice internationale
Marie-Claude Lyonnais

Rédacteur sportif
Vincent Lehouillier

Correcteur en chef / Réviseur
Shannon Robichaud

Journalistes
Bobby Therrien
Luc Leger
Mathieu Lanteigne
Fatou Thioune
Estelle Lanteigne
Marc-Samuel Larocque
Aimée You
Aline Essombe

Chroniqueurs
Myriam Lavallée
Étienne F. Robichaud
René Richard
Pascale Savoie-Brideau

Graphiste
Ghislain Roy

Correction
Sophie Bernard
Marie-Christine Collin

Représentant de ventes
Rémi Bergeron

Le Front est un hébdomadaire publié par la Fédération des étudants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton. **Direction et rédaction :** Centre étudiants, local B-202, Moncton (N.-B.) E1A 3A9 | Tél. :506) 875-3658 ou (506) 863-2013 | Téléc. : (506) 863-2016 | Courriel : lefront@umoncton.ca **Publicité :** Tél. : (506) 856-5757 | Téléc. :(506) 858-4503 | Courriel :pubfeecum@umoncton.ca | L'impression est réalisée par Acadie Presse, 476, boul, St-Pierre Ouest, Caraquet, NB, E1W 1A3 | Tous les textes doivent être soumis au plus tard le dimanche à 17h00 pour la publication la semaine. Les textes doivent être remis par courriel en format MS-Word à l'adresse lefront@umoncton.ca | Le Front ne se rend pas responsable des textes parus dans «C'est vous qui le dites... » La responsabilité est assumée par l'auteur.

ACTUALITÉ

L'Osmose : maintenant 100% majeurs

Pascal RAICHE-NOGUE

Les mineurs n'ont désormais plus accès à l'Osmose, et ce, depuis mercredi dernier. C'est par l'entremise d'un courriel de la FÉÉCUM expliquant brièvement et directement la situation que la population étudiante a appris la nouvelle.

Quelques semaines passées, lorsqu'un mineur s'est littéralement fait défoncer le visage par un autre mineur, la GRC est venue faire son petit tour. À la suite d'une inspection du bar, ils ont trouvé une mineure qui leur a dit qu'elle et ses amies réussissaient facilement à déjouer la sécurité de l'Osmose. Comme suite à cet incident, la GRC a décidé d'avertir Biska, l'entreprise gestionnaire du bar étudiant, que si les mineurs gardaient leur permission spéciale pour l'accès à l'Osmose, des inspections allaient êtres effectuées à chaque soirée. Rappelons que l'amende imposée à chaque fois qu'un mineur intoxiqué est trouvé à l'Osmose est de 2500 $ la tête.

Le gestionnaire de Biska et détenteur du permis d'alcool, Pierre Larivière, a averti l'Osmose qu'à cause des risques financiers élevés que comportaient les amendes salées imposées lors de la découverte de mineurs, la permission spéciale allait être révoquée. Selon la VP services et activités sociales de la FÉÉCUM, Tina Robichaud, la décision était indépendante de la volonté de la FÉÉCUM. « La FÉÉCUM n'a eu aucun mot à dire là dedans. D'ici 6 mois, le gouvernement provincial parle d'annuler les permis spéciaux accordés à certains bars pour permettre de laisser entrer les mineurs », explique-t-elle. La présidente, Stéphanie Chouinard, abonde dans la même direction.

L'annonce a eu l'effet d'une bombe chez les mineurs du campus. En passant, pour ceux qui n'y étaient pas, samedi soir, des bombes puantes ont été lancées sur la piste de danse, qui s'est vidée, comme si une chanson de Radio Radio était crachée par les hauts parleurs. Ironique non, que c'est après la fin de la présence de mineurs que des conneries comme celles-là commencent?

Comme de raison, de nombreux mineurs ne sont vraiment pas contents de la nouvelle. Au moins deux groupes sur Facebook ont été créés le jour de l'annonce afin de manifester un mécontentement non seulement chez les étudiants de première année, mais également chez les élèves des écoles secondaires qui seront à l'Université de Moncton dans les prochaines années.

« J'ai surtout été choquée de voir la rapidité avec laquelle cette décision a été prise, puisqu'elle aura sans aucun doute des répercussions sur tous les étudiants, qu'ils soient majeurs ou non. J'ai été déçue d'entendre qu'il n'y avait pas d'autres solutions. On dirait presque que la FÉÉCUM baisse les bras. Pourtant, ce n'est pas comme si les mineurs n'étaient pas nombreux, réagit une étudiante de première année, Mélissa Pesant. « Ma réaction la plus forte n'a pas été de la colère, mais bien un sentiment d'abandon de la part de l'université. Depuis mercredi passé le slogan de l'Osmose devrait changer parce que désormais ce n'est plus NOTRE bar étudiant, c'est seulement celui des étudiants majeurs », poursuit-elle.

Maintenant que les portes de l'Osmose sont fermées aux étudiants d'âge mineur, où ces derniers vont-ils se rassembler? Les premières idées qui viennent en tête sont les résidences, les appartements et les maisons loués par des étudiants. Est-ce que le quartier Sunny Brae a besoin de davantage de partys? Vers 23 heures, quand la sécurité de l'Université vient faire taire les rassemblements dans les résidences universitaires, où va-t-elle envoyer les étudiants mineurs saouls et bruyants?

La vie sociale des étudiants mineurs va certainement être différente sans l'Osmose. « Étant donné que je suis en résidence et que je n'ai pas d'automobile, je crois que la fin de semaine se résumera à rester principalement en résidence et faire des soirées entre nous. De plus, il y aura certainement plus de conséquences, avec des rassemblements dans les résidences et les boissons qui seront non contrôlées comparativement au bar de l'Osmose », explique Chanel Gourde-Bureau, une étudiante en première année.

Décidément, avec l'affaire de la retraite obligatoire à 65 ans pour les professeurs et l'interdiction d'accès à l'Osmose pour les moins de 19 ans, l'âge semble être d'une importance déconcertante sur le campus dernièrement.

Osmose sans mineurs : une bonne chose?

Pascal RAICHE-NOGUE

La fin de la présence des moins de 19 ans à l'Osmose et au Tonneau frustre bien des étudiants, mais n'est peut-être pas un changement entièrement négatif.

Selon le gérant de l'Osmose, Yan Martin, la tâche des employés sera sans doute beaucoup plus simple. « Ça va nous faciliter la tâche de toutes les façons. Mes bouncers n'auront plus 2 étampes à utiliser. Avant le changement, on avait de la misère à contrôler la situation, puisque des mineurs lavaient l'étampe, explique-t-il. Les bouncers peuvent désormais faire leur job, qui est dans le fond d'arrêter les bagarres et de maîtriser ceux qui sont trop saouls. Quand les mineurs avaient le droit d'entrer à l'Osmose, c'était plus du baby-sitting. »

Selon lui, les revenus de l'Osmose ne devraient pas diminuer de façon considérable puisque techniquement, les mineurs qui entraient ne consommaient pas d'alcool au bar, et ne payaient que le prix d'entrée. La place laissée vide par les mineurs pourra maintenant être occupée par des personnes de plus de 19 ans qui ont le droit d'acheter de l'alcool.

Selon Yan Martin, les mineurs ont un peu couru après ce changement. « Les mineurs pensaient que c'était un droit alors que c'est un privilège », lance-t-il. En effet, après avoir consulté les réactions sur le blogue de la FÉÉCUM et les commentaires exprimés par les membres des groupes sur Facebook, de nombreux étudiants oublient que c'est en fait un permis spécial que détient l'Osmose, et que c'est une exception, un privilège, et non un droit qui leur revient naturellement.

Dans les mois à venir, la communauté francophone de la région va être sollicitée par l'Osmose puisque selon son gérant, de nombreuses personnes l'ont approché en lui disant qu'ils n'ont plus vraiment de place à eux dans le Grand Moncton, comme dans le passé avec le Kacho ou le bar Au Deuxième.

De son côté, la VP services et activités sociales, Tina Robichaud, espère simplement que les étudiants ne s'en prendront pas à la FÉÉCUM ou à l'Osmose, puisque la question est indépendante de leur volonté. « Ce qui me préoccupe, c'est que les mineurs aient une dent contre l'Osmose. On ne voudrait pas que cela affecte le sentiment de participation, d'appartenance à l'Université. Les revenus ne sont pas ce qui nous préoccupe le plus en ce moment », affirme-t-elle.

La question de l'âge est un facteur qui, selon M. Martin, dissuadait certains clients plus âgés de la communauté universitaire de fréquenter les bars étudiants.

Il reste à voir si les vents qui faisaient voguer l'Osmose vers une année profitable changeront de direction. Pour les mineurs, y va maintenant falloir se saouler, vomir et aller voir des concerts ailleurs. C'est la fin d'une époque, certes, et il va maintenant falloir s'adapter.

ÉDITORIAL

Éditorial

Quand la grenouille veut devenir un bœuf

Lyne ROBICHAUD

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a dévoilé cette semaine son plan en ce qui concerne le dossier de l'autosuffisance. La province doit, estime le premier ministre, cesser de dépendre des transferts fédéraux et devenir un leader et un exemple pour le reste du pays. Objectif irréalisable, ou verrons-nous réellement la population augmenter de 13% d'ici 2026?

Admettons, pour un instant, que ce plan soit le meilleur pour faire de cette province un endroit idéal où travailler et vivre. Admettons également que les arguments avancés par M. Graham vendredi dernier soient réellement convaincants. Alors l'autosuffisance serait possible et même souhaitée. Mais lorsque l'on constate que l'argument principal autour duquel s'articule ce dossier est l'espoir, on peut légitimement se demander si le gouvernement sait exactement ce qu'il fait. Assiste-t-on ici à l'histoire classique de la grenouille qui voulait devenir grosse comme le bœuf?

Le premier ministre assure que la province *doit* atteindre l'autosuffisance et que la population a une grande part de responsabilité à jouer à sa réalisation. Par contre, inutile de chercher la raison qui pousse le gouvernement à dire que nous devons être autosuffisants : il ne l'explique tout simplement pas. C'est un peu comme si, en y croyant très fort et collectivement, tout allait se mettre en place par soi-même. Permettez-moi d'en douter.

Faute de répéter les mêmes critiques qui fusent à l'endroit du rapport, on doit admettre que sa lecture provoque beaucoup plus de questions que de certitude. Combien tout cela coûtera-t-il à la population du Nouveau-Brunswick? Quels impacts ces changements auront-ils sur l'environnement? Quelle place sera accordée à l'éducation? À quels outils fait-on référence lorsqu'on nous dit que nous devons doter notre économie de nouveaux outils?

Toujours dans l'ordre de la rêverie, le gouvernement projette qu'une fois l'autosuffisance atteinte, la province sera productive, innovatrice, forte et autonome. Ce sera, si on se fie au rapport, l'endroit idéal où fonder une famille. La province aura le taux d'innovation et de créativité le plus élevé et nos richesses intérieures seront exploitées à leur maximum sans toutefois faire de dommage à l'environnement. L'équilibre parfait, quoi!

L'objectif n'est pas ici de rejeter le plan sur l'autosuffisance du gouvernement libéral, au contraire. Le projet en soi, quoique ambitieux, est encourageant. Il est vrai que la province doit se donner un bon coup de pied à la bonne place et que la population doit s'investir dans le futur de la province. Mais, si l'on regarde le plan d'ensemble, il semble que le travail à faire pour arriver au rêve de M. Graham soit beaucoup plus compliqué qu'on le laisse entendre. Les objectifs sont clairement énoncés, mais les moyens pour y arriver n'ont aucun fondement solide, ce qui fait qu'il est difficile de croire en la réalisation d'un tel projet.

Le gouvernement déploie beaucoup d'efforts pour assurer un avenir plus rose à la population du Nouveau-Brunswick mais, pendant ce temps, il semble que l'on fasse du surplace. D'ici 2026, d'ici à ce que les jeunes couples se mettent à faire une panoplie de bébés, que les salaires augmentent et que la province réussisse à garder sa population, il y a un travail énorme à faire et, pour le moment, ce projet semble encore appartenir à l'ordre du rêve.

C'est vous qui le dites

Dur dur d'être une maman à l'Université de Moncton

À mon grand bonheur, lors de la rentrée universitaire, j'ai été rapidement informée que l'Université avait mis à la disposition des femmes enceintes une aire de stationnement à l'entrée de la Faculté de droit. Mes ardeurs se sont rapidement refroidies lorsque je reçus à deux occasions une contravention pour m'être stationnée à cet endroit.

Lorsque je me suis rendue au bureau de la Sécurité afin de contester mes contraventions, on a refusé de les annuler. On m'a informé que je devais fournir une preuve médicale, tel un mot de mon médecin, prouvant que j'étais bel et bien enceinte. À 22 semaines (environ 5 mois et demi), je trouve évident que je suis enceinte. Tu l'es ou tu l'es pas! Je trouve injustifié de demander une telle preuve afin de me prévaloir d'un accommodement.

Lorsque je me stationne au centre commercial, à l'épicerie, chez le médecin ou encore au restaurant dans une aire réservée aux femmes enceintes, est-ce qu'on me demande une preuve médicale? NON.

Lorsqu'on désire accorder un accommodement à un groupe de personnes, on le fait de façon appropriée ou bien on ne le fait pas du tout. Que l'Université de Moncton offre un privilège aux femmes enceintes est quelque chose que j'apprécie grandement. Qu'on se tape une contravention à chaque fois qu'on utilise ce privilège et qu'on ait à apporter un mot du médecin pour justifier notre GROSSE bedaine est quelque chose que je n'apprécie pas du tout.

Par Johanne Thériault & bébé
Étudiante à la Faculté de droit
Université de Moncton

HUMEUR

C'est vous qui le dites

Salut l'Osmose!

Quelle belle surprise j'ai eu mercredi passé! En effet, en vérifiant mes courriels, j'ai découvert que je n'avais plus le droit d'aller à l'Osmose. Ah? En continuant de lire ce message, il m'explique comment et pourquoi nous sommes rendus à l'étape d'interdire l'Osmose aux mineurs et d'en faire un club pour 19 ans et plus. Quelle bonne idée! (Sarcastique)

Si je me souviens bien, au début de l'année le Front publiait : « Est-ce le dernier souffle de notre bar étudiant? » Le monde braillait parce que l'Osmose allait possiblement fermer. Vous étiez presque à genoux pour que le monde revienne. Nous, un groupe de mineurs, sommes allés à l'Osmose pour tous vos spectacles et soirées, et c'est comme cela que vous nous remerciez? En nous empêchant d'y aller? Très très fort… Personnellement, j'aime bien l'Osmose, mais maintenant… plus très certain… Qu'est-ce que vous pensez qu'on va faire maintenant?

On ne peut pas socialiser dans les résidences. On joue de la guitare dans notre chambre et les Jaunes font une crise… ou bien on parle à 2-3 personnes et ils donnent des avertissements. Qu'est-ce que vous pensez qu'on va faire un vendredi soir ou un samedi soir, étudier? Non, mais…

Vous devriez peut-être penser à l'ouverture d'un bar pour les mineurs. Vous pourriez ouvrir un bar à café et servir du jus de pomme dans des verres avec des pailles en spirales, jouer de la musique d'Annie Brocoli et mettre des émissions de Passe-Partout! Non, mais… Vraiment, que voulez-vous qu'on fasse sans l'Osmose et sans le droit de chier en paix dans notre chambre sans que les Jaunes viennent cogner?

Vous pensez : « Ah, lorsqu'ils auront l'âge, ils reviendront à l'Osmose. » Ah!… bonne théorie… Vous ne nous voulez plus à l'Osmose, bien on n'ira plus à l'Osmose! Quand nous aurons 19 ans, nous irons dans un autre bar, même s'il charge 10 $ la bière! Et j'encourage tous les mineurs à le faire : oublions l'Osmose. Et vous, vos bières du samedi à 1,75 $, entrez-vous les une par une, vous savez où!

En conclusion, il faut qu'on se mette ensemble pour faire quelque chose. Il n'est pas réaliste de penser que des jeunes peuvent rester chez eux un vendredi et samedi à se virer les pouces (en espérant que les Jaunes ne viennent pas cogner parce qu'on respire trop fort). Alors je demande à l'Université : Qu'allez-vous faire pour les mineurs?

Je vous souhaite mes plus sincères salutations!

Jean-Louis Drapeau
Shawn Arseneault
Étudiants

Ode à l'hypocrisie

J'ai eu un profond malaise en lisant l'éditorial du Front rédigé par son directeur la semaine dernière. Tout d'abord comprenons qu'un éditorial représente non seulement la vision du journal mais de l'éditeur qui le publie, en l'occurrence la FÉÉCUM. J'accepte qu'au nom de l'indépendance journalistique la FÉÉCUM n'impose pas de restriction éditoriale au journal Le Front, mais dois-je quand même comprendre que cet éditorial est la vision du journal? Le journal que je supporte et lis religieusement depuis plus de 5 ans vient-il tout juste de me traiter de nigaud? Deux fois plutôt qu'une puisque j'en suis à mon deuxième diplôme à l'Université de Moncton… Vient-il d'insulter tous les étudiant.e.s (donc son principal lectorat), les professeur.e.s, les diplômé.e.s et même les ancien.ne.s diplômé.e.s puisqu'ils sont des nigauds s'étant fait attrappé.e.s par une institution médiocre qui décerne des diplômes bidons. Je ne crois vraiment pas que l'éditorial était la place pour véhiculer un tel message. Nonobstant de mon désaccord avec les arguments avancés par M. Cormier, je crois qu'il est tout-à-fait inacceptable, voire irresponsable pour un journal de publier de tels propos gratuits envers l'institution qui la chapeaute et le lectorat qui est sa raison d'être. On ne parle pas ici d'une chronique provocatrice qui avait pour but de susciter un débat, c'était un éditorial. Quant aux arguments avancés, ils étaient plutôt faibles. Je ne parlerai pas du fait que la pertinence du classement MacLean's fut maintes fois débattues, ni du fait qu'un enseignement qui n'est pas questionnable n'est pas digne d'une démarche universitaire sérieuse. Par contre, si dévalorisation de notre diplôme il y a, elle provient plutôt des gens hypocrites qui étudient à l'Université de Moncton tout en la dénigrant ou bien des critères d'acceptation qui ne sont pas assez sélectifs (en matière de langue par exemple), un argument qui ne fut même pas mentionné.

Mathieu Perron

COMMENTAIRES :
lefront@umoncton.ca

3 lignes GRATUITES

Vous voulez vous prononcer sur un sujet quelconque et demeurer anonyme? Vous avez une joke plate à raconter? Vous pouvez le dire en trois lignes ou moins? Faites-nous parvenir vos 3 lignes gratuites à lefront@umoncton.ca avant le dimanche, 17 heures, et spécifiez « 3LG » en objet.

Qu`est-ce qu`est une minorité visible en 2007? Un mineur avec un foulard.

Des mineurs, c`est comme la cigarette. Ce sont des mauvaises habitudes qu`on pogne quand on est soul. Au moins, les deux sont plus permis à l`Osmose.

L`U de M est à la recherche de gens entre 19 et 65 ans pour faire l`achat d`un foulard.

Je suis née après le 28 novembre 1988, qui suis-je?

Indice : j`étais pas au bar l`autre jour.

J`aime l`Acadie-Nouvelle

Un français, un mineur et un newfie se rendent au bar…

Voici la liste des personnes satisfaites avec la nouvelle évaluation des profs de la FÉÉCUM :

HUMEUR

C'est vous qui le dites

Congédiements par retraite
Ce que le vice-recteur a dit et ce qu'il n'a pas dit !

La *Mise au point au sujet de la retraite obligatoire* signée par le vice recteur à l'administration et aux ressources humaines (Le Front , 21 novembre 2007, p.4) nous dit que l'Université de Moncton met son personnel à la porte à l'âge de 65 ans pour la seule raison qu'il a atteint l'âge de 65 ans et qu'elle en a le droit. C'est bien mince comme argumentation, surtout quand cela est faux, que l'administration sait que cela est faux et qu'en plus, elle se cache derrière d'autres affirmations autant gratuites que fallacieuses. Vous en désirez quelques exemples. En voici qui méritent tout particulièrement d'être signalées.

Le mythe de la «chose jugée»

L'auteur de la *Mise au point* écrit que la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick a confirmé récemment le droit de l'employeur d'exiger la retraite obligatoire lorsqu'un membre de son personnel atteint l'âge de 65 ans.

Ce qu'il ne dit cependant pas est que la «cause impliquant une compagnie de Sussex et un de ses employés» sur laquelle il s'appuie est déjà devant la Cour suprême du Canada. Pourquoi ? Parce qu'il est fait appel devant cette Cour suprême, par nulle autre que la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick, du jugement de la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick qui, à deux juges contre un, était venu renverser la décision de la Commission des droits de la personne qui reconnaissait le droit au travail de l'employé au-delà de ses 65 ans.

La nuance est importante et le fait de la dissimuler apparaît pour le moins comme une action délibérée de «désinformation» des lecteurs.

Mais s'il n'y avait encore que cela dans la Mise au point vice-rectorale.

Le mythe des «exceptions à la Loi»

Ce qu'il faut aussi savoir est que la cause *Nouveau-Brunswick (Commission des droits de la personne) contre Potash Corporation of Saskatchewan, 2006, NBCA 74*, si intéressante qu'elle soit, n'est pas vraiment pertinente dans le cas de l'Université de Moncton et pour toutes ses catégories de personnel, professeurs et bibliothécaires y compris.

Pourquoi ? Tout simplement, parce que, dans le cas de l'Université de Moncton, les différentes conventions collectives excluent toute discrimination, y compris de manière expresse et sans aucune exception celle en fonction de l'âge.

Bref, à toute fin pratique, il n'y a même pas lieu d'argumenter sur le fait de savoir si les exceptions prévues à la Loi sur les droits de la personne du Nouveau-Brunswick sont applicables ou non à l'Université de Moncton. Elles ne s'appliquent pas. Dès lors que les conventions collectives en vigueur à l'Université de Moncton instaurent un régime moins limité et donc supérieur à celui prévu par la Loi, c'est ce régime qui l'emporte sur celui prévu dans la loi.

Mais voilà, l'Employeur refuse depuis plus de dix-huit mois d'admettre l'évidence et de demander à son patron, le Conseil des gouverneurs, d'abolir cette pratique discriminatoire, ce que ce dernier a tout pouvoir de faire sans attendre. Au contraire, cet Employeur choisit de perpétuer la discrimination en fonction de l'âge au sein de l'Université; il n'hésite pas à plonger l'institution dans la honte et le déshonneur; il demeure indifférent face aux dommages causés non seulement aux individus victimes de sa discrimination mais également à la qualité de l'enseignement; enfin, il continue de se rendre coupable d'un important gaspillage de fonds publics en raison des longues, coûteuses et inutiles procédures juridiques qu'il occasionne.

Le mythe du «régime de pension *bona fide»*

Voici aussi ce qu'argumente la *Mise au point* vice-rectorale :

Au sujet de la légalité de la retraite obligatoire en vigueur à 65 ans à l'Université, la Loi sur les droits de la personne du Nouveau-Brunswick permet à un employeur d'exiger la retraite obligatoire de ses employées et employés en raison «des modalités ou conditions d'un régime de retraite ou de pension effectif». En d'autres mots, si l'employeur souscrit à un régime de retraite bona fide dont les contributions cessent à 65 ans, cet employeur peut légalement exiger la retraite obligatoire lorsqu'un membre de son personnel atteint cet âge.

Nous sommes déjà loin de ce que l'administration affirmait lorsque son porte-parole déclarait précédemment que l'Université ne faisait que «se conformer à la loi». Elle ne le ferait donc plus parce que la loi l'y oblige mais uniquement parce que la loi le lui permettrait.

Mais faudrait-il encore que ce qui est affirmé sur la «légalité de la retraite obligatoire» soit fondé en droit. Or ce n'est pas le cas. Et n'allons pas très loin en ce qui concerne les autorités et le temps pour le montrer. Laissons la parole au Premier ministre Shawn Graham, tel qu'il s'est exprimé dans un courriel daté du 1er mai 2007, après consultation des services gouvernementaux compétents en la matière:

Comme vous le savez sans doute, à l'heure actuelle au Nouveau Brunswick, la discrimination fondée sur l'âge est interdite en vertu de la Loi sur les droits de la personne (Loi), sauf pour quelques exceptions limitées. Lorsqu'un employeur a une convention collective en place ou un régime de pension légitime qui exige la cessation d'emploi à un âge prescrit, la retraite obligatoire ne constitue pas une discrimination dans le cadre de la loi actuelle au Nouveau Brunswick. Ceci étant dit, les conditions de la pension et de l'entente collective sont négociées et établies par les représentants de l'employeur et de l'employé. Je vous encourage de passer en revue les conditions de votre régime de pension et de votre entente collective, s'il y a lieu.

Notre régime de pension et notre entente collective, l'employeur les connaît très bien. Nous l'avons dit plus haut : notre convention collective exclut toute discrimination sans la moindre exception. Quant à notre régime de pension, il n'exige définitivement pas la cessation d'emploi à un âge prescrit. Décidément, il n'y a que les très nombreux avocats-membres de l'administration de l'Université et l'avocat externe chargé du dossier pour affirmer le contraire de ce qui est écrit.

Mais comme Al Gore le dit si bien, cela vient sans doute du fait qu'il est très difficile de faire comprendre et accepter des réalités par des personnes qui sont payées précisément pour ne pas les comprendre.

> *« Il est très difficile de faire comprendre et accepter des réalités par des personnes qui sont payées précisément pour ne pas les comprendre. »*

Le mythe du «respect du processus judiciaire»

Une autre des affirmations fallacieuses du vice-recteur est à l'effet que la retraite à 65 ans est obligatoire «dans bon nombre d'établissements publics et privés dans notre province». Est-il seulement mal informé ou cherche-t-il délibérément à donner l'impression aux lecteurs que l'Université de Moncton ne fait pas partie des exceptions au Nouveau-Brunswick qui discriminent encore contre les personnes âgées.

La «position de l'Université qui a été maintenue» : ses administrateurs savent désormais très bien qu'elle est juridiquement illégale, éthiquement indéfendable et socialement dommageable et irresponsable.

Le seul élément par conséquent compréhensible de la part de l'administration dans son refus d'entendre raison et d'épargner les misères individuelles et les coûts humains, institutionnels et financiers qui en résultent est donc le fait pour lui de se cacher lâchement : «Par respect pour le processus judiciaire, l'Université s'abstiendra de commenter davantage un dossier qui est devant les tribunaux.»

Ronald C. LeBlanc
(Économie)
Guy Robinson
(Administration publique)
Marie-Thérèse Seguin
(Science politique)
Andréi Zaharia
(Art dramatique)

Professeurs à l'Université de Moncton et auteurs des plaintes individuelles à la Commission des droits de la personne

Journée Gens d'affaires : Se pratiquer en mettant en pratique

Thomas DAIGLE

Une trentaine de futures gens d'affaires ont eu la chance de se tailler les dents en vue des Jeux du Commerce et ultimement une carrière, samedi.

La Journée Gens d'affaires a regroupé des étudiants de la faculté d'administration et une douzaine d'entrepreneurs du Grand Moncton qui ont offert des conseils judicieux sur les présentations des participants.

La journée s'est passée dans les mêmes conditions que se dérouleront les épreuves des Jeux du Commerce, selon la coordonatrice de la délégation de l'Université de Moncton, Tania Godbout. « Nous voulions donner aux participants un bon aperçu de ce en quoi consiste les Jeux du Commerce, explique-t-elle. Ce sera leur dernière pratique avant les Jeux en janvier. »

Si la Journée Gens d'affaires vise la pratique des épreuves aux Jeux du Commerce, elle met une touche de réalité à la matière apprise à la faculté d'administration.

« Durant des présentations en classe, le professeur nous évalue selon la théorie du cours, souligne Fanny Bérubé, participante à l'épreuve de ressources humaines. Ici, on est jugé par des gens qui ont de l'expérience pratique. Ils vivent ces domaines chaque jour et peuvent donc nous donner des commentaires qui se rapprochent de la réalité. »

D'après Fanny Bérubé, la Journée Gens d'affaires est aussi une occasion favorable au réseautage. C'est d'ailleurs un avantage relatif aux Jeux du Commerce avancé chaque année par les étudiants qui y participent.

Lors d'épreuves, les étudiants sont donnés des cas académiques à résoudre selon leur domaine – dix en total, dont le marketing, l'éthique et la finance – qu'ils doivent ensuite présenter à des membres de grandes entreprises et des professeurs.

Aux cas s'ajoutent des débats oratoires, des simulations boursières et des compétitions sportives et sociales aux Jeux du Commerce, auxquels participent d'ailleurs 14 délégations d'universités francophones canadiennes.

Prendre la parole devant des professionnels de son domaine d'étude requière un certain niveau de confiance et d'après Fanny Bérubé, c'est grâce à de telles activités que l'on obtient cette assurance.

« Présenter aux autres étudiants pendant les pratiques demande de la confiance, mais présenter aux gens d'affaires en requière encore plus, avoue-t-elle. Les Jeux m'ont permis d'augmenter mon niveau de confiance. »

Malgré les efforts des participants, Moncton a eu de la difficulté à se tailler une place aux podiums des Jeux au courant des dernières années.

Du 3 au 7 janvier, la délégation se rendra à l'Université du Québec à Trois-Rivières pour participer à la 20e édition de la compétition et elle s'est fixé un but que Tania Godbout croit atteignable. « Notre objectif cette année est de s'améliorer dans toutes les disciplines et d'obtenir au moins un podium », dit-elle.

Du succès que la délégation espère sûrement obtenir au cours de leur carrière aussi.

Culture Hip-Hop et recyclage font bon ménage… Le saviez-vous ?

Sacha DUAMA

Habituellement, on ne s'imagine pas que la culture Hip-Hop est importante et développée dans la ville de Moncton. Pas de graffitis sur les murs de la ville, pas beaucoup de personnes qui portent de très gros pantalons qui tombent par terre, pas un grand nombre d'événements liés à ce style… pas grand-chose finalement. Détrompez-vous !

Il est vrai qu'elle se fait encore timide, mais il existe ici une multitude d'initiatives et d'activités reliées à cette culture musicale particulière. Il y a par exemple des cours de danse proposés dans toutes les écoles de danse, l'émission de radio *Planète Hip Hop* sur la radio étudiante *CKUM*, l'ouverture prochaine d'un magasin de vêtements sportwear spécialisé dans le domaine TIN Sportswear et l'émergence d'artistes et autres rappeurs tels que *Shynne A* et le groupe *Blacklungz*, etc.

Le Hip-Hop est donc là et bien vivant. En plus d'être présente et de s'implanter petit à petit dans le paysage urbain, la culture Hip-Hop s'engage aussi auprès de sa communauté. En effet, la marque TIN Sportswear, spécialisée dans les vêtements et accessoires de sport pour hommes, femmes et enfants, participe au programme de tri des déchets créé par la ville de Moncton. Cette collaboration se veut un moyen de sensibilisation auprès des étudiants, pour démontrer l'importance du recyclage et les bienfaits de ce geste. Ce programme de tri des déchets humides et secs répartis en deux catégories dans différents sacs poubelle (verts et bleus, comme vous devriez déjà le savoir depuis l'année dernière), a pour objectif de réduire la quantité de déchets acheminés vers les sites d'enfouissement.

Cette union pour le développement du recyclage et la protection de l'environnement semble être intéressante, dans la mesure où elle touche et appelle à la conscientisation de la jeune population. Il est donc important de souligner l'initiative prise par le propriétaire de la marque TIN Sportswear, Jesue Tiwang Niamekong (ancien étudiant et diplômé en administration à l'Université de Moncton), qui participe activement à cette cause, en encourageant chaque personne à faire un effort pour se procurer ces sacs bleus et verts. Pour sa campagne de sensibilisation TIN Sportswear a fait appel à ses fans et autres supporteurs qui se sont vêtus de sacs plastiques avec le logo TIN Sportswear tamponné dessus. Une image forte pour la marque et pour la ville de Moncton qui montre leur engouement pour la protection de la nature.

Voilà un évènement qui est un exemple à suivre pour toutes les personnes qui ont une cause, une passion ou une idée à défendre ou à revendiquer aux yeux de la ville toute entière, voire toute la région du Sud-Est du Nouveau-Brunswick. Culture Hip-Hop et recyclage semble donc être un couple harmonieux, c'est une bonne chose ! Ce mariage contribuera à défaire les préjugés qui existent autour de cette culture musicale (violente, vulgaire, destructrice, misogyne, etc.). Rappelons que la marque TIN Sportswear est la première marque de sport style Hip-Hop née dans toute la région Atlantique.

Le mot TIN vient du nom TIwang Niamekong, initiateur et propriétaire de la marque TIN Sportswear. Le concept TIN Sportswear est fondé sur l'esprit « jusqu'au-boutiste » de son créateur. TIN Sportswear se veut la marque des gagnants. La marque est symbolisée par deux taureaux qui se font face. D'après Jesue Tiwang Niamekong, la seule personne qui puisse l'empêcher de réaliser ses rêves, c'est lui-même : « Je suis la seule personne capable de mettre fin à ma détermination. Notre logo est unique, notre notoriété est croissante, nous avons beaucoup d'appui, mais nous devons travailler dur pour imposer notre concept et nous tailler une place près de Nike, Adidas, Roots, North Face, et Columbia…».

TIN Sportswear est aussi un partenaire de l'œuvre caritative « Un cent pour un enfant pauvre ». Il propose une diversité d'articles disponibles en magasin : vêtements et accessoires Hip-Hop et africains, musique, vidéos, mixtapes, magazines Hip-Hop, cartes d'appel, billets pour concerts et autres événements.

CHRONIQUES

Les multiples avantages d'avoir une bedaine

Julien G. MCGRAW

Nous le savons tous, l'obésité s'est répandue de manière épidémique partout en Amérique du Nord. La maladie, car c'en est une, cause plusieurs troubles cardiaques, psychologiques et sociaux chez les personnes atteintes. Je propose donc ce petit document à caractère humoristique pour remonter le moral des gens ayant un problème de poids. J'en ai un moi-même alors tous les faits sont vérifiés. Bonne lecture.

La fameuse bedaine, qu'elle soit de bière ou tout simplement là par la faute du MacDonald's le plus près de chez vous, apporte quelques désagréments à notre petite vie tranquille. Lacer ses souliers n'est-il pas pénible? Êtes-vous déjà sortis de la douche et vous êtes dit : HA!!

Où sont passés mes pieds!!! (Cas extrêmes). Pour les hommes plus corpulents, se regarder, crier d'effroi, porter la main à l'entrejambe, sentir la présence du précieux organe et faire : Ouf! Je ne le voyais plus!

Après avoir vécu longtemps avec ces craintes, la déprime et l'angoisse nous torturent. Il faut donc se trouver un élément de bonheur! Il faut alors penser à ceci : Comment cette bedaine pourrait-elle aider ma vie? Eh bien! Croyez-le ou non, j'ai quelques réponses!

(1) Comme vous le savez sûrement, l'hiver est une période où l'isolation thermique de notre merveilleux corps est très importante. La fameuse bedaine est alors très appréciée, car elle fournit une épaisse et efficace couche protectrice contre le froid hivernal! Comment pensez-vous que les baleines survivent dans les eaux glacées de l'Atlantique nord!

(2) Vous sortez de la douche et vous devez traverser la pièce voisine pour vous rendre à votre chambre. Vous enroulez alors la serviette autour de votre taille. Que se passe-t-il habituellement chez une personne mince? La serviette tombe si on ne la tient pas constamment! Mais vous, non! Vous avez simplement mis le rebord de la serviette sous votre bedaine et la gravité fait le reste! N'est-ce pas merveilleux?!

(3) Votre copine est fatiguée et souhaite se reposer un peu. Il n'y a aucun problème! Vous êtes très moelleux et donc très confortable. Elle appréciera donc votre masse graisseuse pour la soirée. Vous êtes un doux oreiller d'une grande qualité, et portatif. Elle en sera ravie!

(4) Vous voyagez en voiture avec de la musique très forte. Votre sonnerie de cellulaire est donc inutile et le mettre dans votre poche de jeans sur vibration causerait des problèmes au moment de le ressortir. Mais vous avez une bedaine disponible en permanence! Pourquoi ne pas l'utiliser! Vous enfouissez alors votre cellulaire, qui est sur vibration, dans l'un de vos plis et je garantis que le téléphone ne bougera pas et que vous ne manquerez aucun appel!

(5) Vous êtes gardien de but dans un sport sans équipement. Vous voyez que le projectile quelconque (ballon, frisbee etc.) se dirige droit vers la zone à sensibilité élevée. Il vous suffit d'une petite contraction abdominale pour faire fléchir votre corps et que votre bedaine recouvre ladite zone et encaisse le coup à sa place. Vous venez donc de sauver vos futurs enfants!

Certes, l'information ci-dessus a un caractère humoristique, mais tous ces « avantages » ne compensent en rien tous les problèmes réels causés par un surplus de poids. Ne vous sentez pas coupables d'avoir eu envie de rire en lisant ceci, c'était le but premier de ce texte. Il faut parfois accepter le problème et en rire.

Faire le plein…avec de l'électricité ?

Myriam LAVALLÉE

Le protocole de Kyoto sera échu en 2012. D'ici là, le Canada est censé réduire de 6 % ses émissions de gaz à effet de serre, selon les chiffres de 1990; chose qui ne se produira pas, puisque nous dépassons déjà largement les chiffres de 1990, mais rien ne nous empêche de faire nous même notre part. Il existe tout plein de petits moyens très efficaces qui nous permettent de réduire de façon notable notre production de gaz à effet de serre. D'ailleurs, il y aurait une façon entièrement canadienne qui permettrait cela.

En écoutant Rick Mercer Report la semaine dernière, j'ai entendu parler de la voiture Zenn (Zero Emission No Noise). Cette petite voiture est entièrement faite au Canada, plus précisément à St-Jérome au Québec. Qu'a-t-elle de spécial? Elle n'a pas besoin d'essence, puisqu'elle fonctionne à l'électricité ! Mais où est cette voiture ? Pourquoi n'en ai-je jamais entendu parler ? Et surtout, pourquoi est-ce que je ne connais personne qui en possède une ? Eh bien, pour la simple et unique raison qu'elle ne se vend qu'aux États-Unis et depuis peu en Colombie-Britannique. Eh oui, une voiture canadienne qui n'est pratiquement pas disponible au Canada. Pourquoi ? La voiture n'était pas légale sur la route jusqu'à tout récemment, le gouvernement fédéral l'ayant finalement approuvée. Alors pourquoi seulement en Colombie-Britannique ? Parce que c'est maintenant au tour des provinces de les approuver.

Alors imaginez pour un seul instant ce que cela signifierait si nous cessions d'utiliser des voitures qui fonctionnent à l'essence. Si l'on se fie à l'entreprise, cela nous permettrait de réduire six tonnes par année les émissions de CO_2 !

Mais que personne ne parte en peur ! La voiture Zenn reste une voiture qui fonctionne à l'électricité et cela signifie que ce n'est pas la voiture idéale pour une personne qui voyage beaucoup. De plus, c'est une petite voiture, quelque peu similaire au Smart car. Il ne faut également pas oublier que jusqu'à présent, on ne peut la conduire qu'en Colombie-Britannique et aux États-Unis, ce qui n'est évidemment pas très pratique pour nous.

N'empêche que cette voiture conviendrait à beaucoup de personnes, surtout celles qui habitent en ville et qui ne parcourent pas de longues distances. Je suis certaine que plusieurs se laisseraient tenter par son côté abordable, le fait qu'elle contribue grandement aux efforts pour arrêter le réchauffement de la planète et qu'elle est silencieuse !

C'est simplement dommage que la décision de l'utiliser ne vient pas de nous, puisque nous n'y avons tout simplement pas accès.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE

Bienvenue à tous

Dimanche 10h00
Université de Moncton
Pavillon Jacqueline-Bouchard, local 170

Mercredi 19h00
Étude biblique, Prière, Louange
36 rue Fern, Moncton E1E 2S7
Pasteur Maurice LeBlanc Bch M
Tel : 386-7984, Cel : 531-7277
Diacre : Ricky LaPlante 758-1815
Mission francophone : Il faut que vous Naissiez de Nouveau, Jean 3:7

CHRONIQUES

Visite expresso à Milan

Pascale SAVOIE-BRIDEAU

« Mais, pourquoi Milan? Pourquoi pas Rome ou Venise? » Voilà ce que me répond l'Italienne assise en face de moi dans le train qui quitte Nice quand je lui fais part de notre destination.

Je l'avoue, Milan n'est pas LA destination touristique la plus intéressante de l'Italie, mais sa proximité de la Côte d'Azur nous a poussés à aller y faire un petit tour, pour deux nuits seulement.

Futurs voyageurs, laissez moi vous donner un conseil. Quand vous partirez à l'aventure, souvenez-vous que la qualité est plus importante que la quantité. Être au milieu de l'Europe avec un sac à dos et une passe de train pousse à vouloir voir le plus de pays, villes et régions possible. On veut aller partout, tout voir, tout faire. Malheureusement, il faut être réaliste. Quand j'y repense avec recul, autant je suis contente d'être allée en Italie et d'avoir vu la culture italienne, je peux dire que Milan était peut être la ville de trop que nous avons visité. Quand nous sommes sortis du train et avons pris le métro pour nous rendre à notre hôtel, je me souviens avoir ressenti une énorme fatigue physique et l'envie soudaine d'être dans mon lit, à Moncton, tout simplement.

Avec les Hollandais, les Italiens gagnent le prix des gens que nous avons trouvé les plus chaleureux. J'ai passé 20 minutes à essayer de communiquer avec une bonne femme qui voulait m'expliquer où se trouvait le guichet automatique le plus proche.

Nous ne savions pas trop quelles étaient les attractions principales de Milan, mais nous avions entendu parler d'une certaine cathédrale, la Cathédrale Duomo. Un peu au hasard, nous nous y sommes rendus et quand nous l'avons vue, la fatigue physique causée par le voyage a disparu d'un coup. Quelle merveille! La cathédrale Duomo est une des plus grandes cathédrales du monde. Avec ses 108 mètres de hauteur, et son architecture gothique, elle est vraiment imposante. Tout autour, plein de magasins et de restaurants; nous étions donc vraiment au milieu de l'action.

En parlant de magasins, Milan est la ville italienne de la mode. Gucci, Prada, Versace et surtout Armani, vous les voyez partout. Mais, bien sûr, entre voir le matériel et l'acheter, on s'entend pour dire qu'il y a un gros écart. Mesdames, je vous le dis parce que j'ai vérifié, les prix sont à se couper un bras. Deux, même. Je me suis donc consolée en m'achetant un gelato italien à la pistache, un peu moins cher. J'ai ensuite passé la soirée à écouter un défilé de mode italien a la télévision, en italien évidement, jusqu'à 1 heure du matin parce que mon copain me priait de fermer la télé. Pfft… les hommes ne comprennent rien à la mode…

Le lendemain matin, nous sommes partis à la recherche d'un café pour boire un expresso italien. C'est surprenant de voir les particularités de la plupart des cafés à Milan. D'après ce que j'ai vu, il y a toujours un long bar étroit avec des hommes aux comptoirs qui discutent fort en parlant vite, buvant leur minuscule tasse d'expresso comme s'ils étaient en train de se soûler entre amis au bar. Pas étonnant, je n'ai jamais goûté un café aussi fort que ceux bus à Milan. Si j'étais physiquement fatiguée en Italie, laissez moi vous dire que ça ne paraissait vraiment pas!

Bon, sans vouloir faire cliché (extra cliché…) je le dis : j'ai mangé les meilleures pâtes *al dente* dans un petit resto italien tout près de la cathédrale Duomo. Nourriture et mode, voilà mes deux plus gros souvenirs de Milan. Oh, et peut-être aussi l'homme mannequin italien que j'ai vu dans le métro. Blague a part, si j'ai à conseiller Milan, ce serait évidement aux filles accro de mode.

Il ne reste qu'une semaine avant notre retour au Canada (oh! Canada…), et nous passerons nos derniers jours à Paris, alors Milan était le compromis trouvé pour pouvoir au moins vivre une expérience italienne avant la fin de notre voyage. J'ai toujours voulu aller en Italie, et même si cette visite d'été courte et, honnêtement, épuisante, elle en a quand même valu la peine. Revenez-moi la semaine prochaine pour lire ma dernière chronique!

Université d'Ottawa

Des études supérieures
à la Faculté des arts et à la
Faculté des sciences sociales

Ça part d'ici.

De généreux programmes d'appui financier :
La Faculté des arts et la Faculté des sciences sociales offrent un appui renouvelable de 15 500 $ à 18 000 $ par année.

• 50 programmes innovateurs • 470 professeurs-chercheurs

uOttawa

L'Université d'Ottawa se classe parmi
les cinq premières universités canadiennes
pour l'intensité de la recherche.

www.arts.uOttawa.ca
www.sciencessociales.uOttawa.ca
1 877 uOttawa 613-562-5700

UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON
LOISIRS SOCIOCULTURELS

Billetterie: 858-4554
www.umoncton.ca/saee/loisirs

Soirée Internationale de Guitare

États-Unis · Trinidad · Angleterre · Madagascar

Vendredi 30 novembre, 20 heures
Salle Jeanne-de-Valois, U de M
8$ étudiants / 15$ autres

Amphithéâtre du pavillon Jacqueline-Bouchard Campus de Moncton

Automne Ciné Campus 2007

LEBLANC NADEAU BUJOLD
comptables agréés
présente

MOLIÈRE

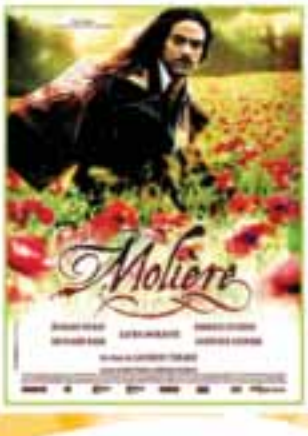

Genre: fantaisie
Réalisateur: Laurent Tirard
Acteur : Fabrice Luchini
Romain Duris, Laura Morante
France, 2006 (C) 1h51 Min

29 -01 novembre décembre

Tous les **jeudis, vendredis** et **samedis** à **20 heures**
Étudiants : 4 $ / autres : 6 $
Renseignements : 858-4554

Spécial Noël
Marie-Denise Pelletier

Jeudi 13 décembre, 20 heures
Salle Jeanne-de-Valois, Université de Moncton
15$ étudiants / 30$ autres

Présenté par : L'ACADIE NOUVELLE

Après 22 ans d'une carrière prolifique, Marie - Denise Pelletier offre enfin à ses fans un album de Noël qui lui procure l'occasion de confirmer l'affection qu'elle porte au répertoire de Noël. Fidèle à une approche qu'elle aime bien, elle fait se voisiner des classiques et des titres à découvrir ou à redécouvrir tels que «Noël Blanc» «Have Yourself a Merry Little Christmas» et «Minuit, Chrétiens» entre autres.

Commanditaires

L'ACADIE NOUVELLE

radarts
Réseau atlantique de diffusion des arts de la scène

Caisses populaires acadiennes

FÉECUM

CKUM FM 93.5 Radio J Le son d'aujourd'hui

Le Front

Présenté par :

UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON
LOISIRS SOCIOCULTURELS

Billetterie: 858-4554
www.umoncton.ca/saee/loisirs

Partenaires

Caisses populaires acadiennes
Région Westmorland

Le Front

LES ÉTUDES SUPÉRIEURES
À LA LAURENTIENNE :
BEAUCOUP PLUS QUE VOUS NE VOUS L'IMAGINIEZ!

LA LAURENTIENNE EST UNE UNIVERSITÉ D'ÉTUDES SUPÉRIEURES ET DE RECHERCHE EN PLEINE CROISSANCE

Aujourd'hui, six doctorats viennent compléter les 20 programmes de maîtrise et de diplôme et l'École de médecine du Nord-Ontario, qui est administrée en collaboration avec l'Université Lakehead.

L'Université Laurentienne étale fièrement ses 14 centres de recherche et ses six Chaires de recherche du Canada. En 2006, elle a reçu plus de 38 000 000 $ en subventions de recherche et a vu croître le financement de ses recherches de 113 %, plus que toutes les autres universités canadiennes.

L'une des deux seules universités bilingues au Canada, la Laurentienne compte 9 000 membres de la population à plein temps et à temps partiel, dont un nombre appréciable d'étudiants autochtones et étrangers.

Avec des classes moins nombreuses et l'occasion d'effectuer des recherches avec des professeurs réputés dans leur domaine à l'échelle internationale, nous offrons l'environnement idéal à la poursuite du savoir.

PROGRAMMES DE MAÎTRISE OFFERTS EN FRANÇAIS

Développement humain (MA, MSc)
Histoire (MA)
Service social (MSS)
Sociologie (MA)

PROGRAMME DE DOCTORAT OFFERT EN FRANÇAIS

Sciences humaines (PhD)

Pour en connaître davantage, consultez www.etudessuperieures.laurentienne.ca ou communiquez dès maintenant avec l'École des études supérieures au 1-800-461-4030, poste 3204, ou à etudessuperieures@laurentienne.ca.

Aux cycles supérieurs, tous les membres admissibles du corps étudiant à plein temps reçoivent du financement.

UniversitéLaurentienne
LaurentianUniversity

Sudbury (Ontario) Canada
www.laurentienne.ca

Apprendre, naturellement.

Que diriez-vous de prendre les rênes?

Devenez conducteur bénévole de l'Opération Nez rouge et aidez-nous à assurer la sécurité des routes de Moncton pendant le temps des Fêtes.

Composez le 506 384-7433

ibc.ca

Le samedi 1er décembre est la soirée de la FÉÉCUM!

Si vous le pouvez, donnez de votre temps ce soir-là!

Sinon, tous les soirs sont bons!

Opération Nez rouge

Une gracieuseté des assureurs habitation, automobile et entreprise du Canada.

LES IMPROMPTUS

présentent

« TRITANUS »

une pièce de théâtre greco-romaine improvisée

à la Salle multi du Centre étudiant

le 28 novembre à 20h

3$ étudiants / 5$ autres

Une présentation de la FÉÉCUM

avec remerciements au dépt. d'art dramatique

La peine de mort est suspendue aux États-Unis
Bourreau cherche travail

Marie-Claude LYONNAIS

Pro-vie, réjouissez-vous… mais pas trop fort! Les États-Unis viennent de mettre leurs bourreaux au chômage pour une période de temps indéterminée. La cause : deux condamnés à mort ayant mené en procès la méthode de mise à mort par injection létale!

Depuis la mi-octobre, onze états (dont le Texas, champion du meurtre légal) ont suspendu leurs activités mortelles en attendant un jugement de la Cour suprême; le débat ne porte pas sur la peine de mort en elle-même mais bien sur la méthode. En effet, deux condamnés à mort, qui ont mené l'affaire en justice, considèrent que l'injection létale est une méthode cruelle et inhabituelle de donner la mort.

Malgré ce qu'on a pu nous montrer avec Guantanamo et les images de soldats terrorisant des prisonniers irakiens, les Américains détestent la cruauté et la barbarie. La grande majorité reste d'accord avec la peine de mort mais pas à n'importe quel prix. L'injection létale a d'ailleurs été priorisée, vers la fin des années 70, comme moyen de mise à mort à la place de la chaise électrique ou des chambres à gaz qui avaient un peu trop de ratés… et faisaient un peu trop de dégâts.

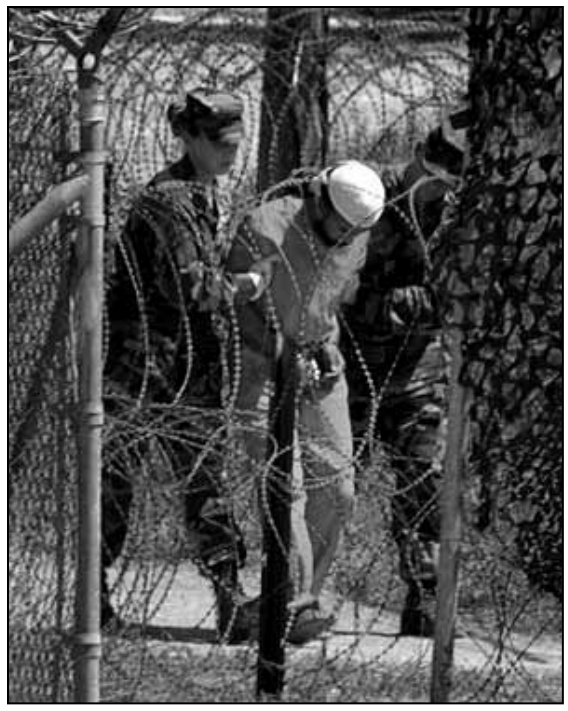

Le cocktail magique menant dans un autre monde est constitué de trois composantes : une substance qui endort le condamné, une autre qui le paralyse et la troisième qui fait cesser son coeur de battre. Méthode douce à première vue (et bien moins cruelle que ce que les prisonniers ont pu faire subir à leurs victimes), il reste que la formule ne fonctionne pas toujours. À l'occasion, le médicament menant au sommeil ne fonctionne pas ou fonctionne trop lentement. Le condamné a donc tout le temps de se sentir paralyser et étouffer (les muscles respiratoires paralysantégalement)avant de sentir son cœur arrêter. De plus, les douleurs et la panique entraînées ne peuvent être exprimées à cause de la paralysie. D'après une étude faite selon le prestigieux journal médical *The Lancet*, cela arriverait dans plus de la moitié des cas.

Certaines exécutions ont dérapé par l'incompétence des bourreaux; il y a eu le cas d'un médecin dyslexique qui ne se donnait pas la peine de calculer le bon dosage. Dans un autre cas, c'était les veines fuyantes du condamné qu'on n'arrivait pas à piquer malgré de multiples (et multiples) tentatives.

Le débat est donc devant la Cour. Et pendant ce temps-là, tous les condamnés sont sur la glace et profitent d'un sursis. Mais pendant que des millions de dollars vont être dépensés pour savoir si l'injection est cruelle ou pas, rien ne va être fait pour savoir si l'acte, à la base, l'est. Le vrai débat de fond ne devrait pas être de trouver la meilleure méthode de tuer un être humain, il devrait plutôt porter sur l'utilité et l'humanité de la peine de mort. À voir les magistrats de nos voisins du Sud, ils ne semblent pas avoir compris l'enjeu primordial de mettre fin à une pratique barbare (peu importe la méthode) dans une société qui se dit « travailler pour les droits humains ». Pour ça, il faudra attendre encore un bon moment. Qu'un autre prisonnier mène la cause en Cour, peut-être?

Bourses d'études supérieures de l'Institut d'études acadiennes

L'Institut d'études acadiennes de l'Université de Moncton offre aux étudiantes et aux étudiants des cycles supérieurs de la Faculté des arts et des sciences sociales deux bourses d'une valeur de 5 000 $ chacune. Ces bourses, non-renouvelables, seront attribuées pour le semestre d'hiver 2008 à deux étudiantes ou étudiants dont le projet de recherche porte sur un domaine relié aux études acadiennes. L'attribution de ces deux bourses est rendue possible grâce à une contribution du gouvernement du Canada, par son ministère du Patrimoine canadien.

Admissibilité :
Les candidates et les candidats doivent remplir les conditions suivantes :
a) être inscrite ou inscrit à un programme de cycle supérieur de la Faculté des arts et des sciences sociales;
b) avoir un projet de recherche de maîtrise ou de doctorat portant sur un domaine relié aux études acadiennes;
c) envoyer le formulaire de demande complété et signé ainsi que les documents pertinents à la direction de l'Institut d'études acadiennes au plus tard le 14 décembre 2007.

Dossier :
Pour être évalué par le comité de sélection, le dossier doit obligatoirement comprendre le formulaire de demande dûment rempli, un relevé de notes des études universitaires, une lettre de la directrice ou du directeur de thèse attestant le projet de recherche en études acadiennes de la candidate ou du candidat, ainsi qu'un résumé (2 000 mots maximum) dudit projet de la part de la candidate ou du candidat.

Le formulaire est disponible au : local 411, pavillon Taillon
tél. : 858-4726 - téléc. : 858-4717 - courriel : maurice.basque@umoncton.ca

CGA New Brunswick Nouveau-Brunswick

Des étudiantes de l'Université de Moncton choisissent le programme CGA!

Melissa Lizotte BAA Comptabilité, UdM (2006)
et Danika LeBlanc, BAA- Comptabilité, UdM (2006).

Melissa et Danika travaillent présentement comme Agente de finances à l'APÉCA (Agence de promotion économique du Canada atlantique) à travers du programme de recrutement RPAF/RPVI du gouvernement du Canada (Recrutement postsecondaire d'Agents financiers et Recrutement postsecondaire de Vérificateurs internes). Le programme encourage fortement les stagiaires à obtenir un titre professionnel en comptabilité. Afin d'avancer dans leur carrière, Melissa et Danika ont décidé de poursuivre leurs études au programme d'étude professionnelle CGA (comptable généraux accrédités).

INTERNATIONAL

Libération d'Ingrid Bétancourt
Un coup de fil fait tout capoter

Marie-Claude LYONNAIS

C'est avec profonde déception que la famille d'Ingrid Bétancourt a appris la fin des pourparlers entre le président vénézuélien, Hugo Chavez et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). Le président Chavez avait été mandaté, en août dernier, pour entretenir un processus de médiation entre Bogotá et la guérilla, afin d'en venir à la libération de leurs otages, dont la célèbre Ingrid Bétancourt. Le 22 novembre dernier, le président colombien, Alvaro Uribe, mettait fin, à la surprise générale, à la mission d'Hugo Chavez. Un simple coup de fil serait à l'origine de tous ces espoirs déchus.

Hugo Chavez devait faciliter l'échange de 45 otages de la FARC, détenus dans la jungle colombienne, contre 500 guérilleros emprisonnés à Bogotá. Pour le président Uribe, cette remise en liberté devait s'accompagner d'une assurance que ces guérilleros n'allaient pas rejoindre les forces rebelles à nouveau.

La sénatrice colombienne, Piedad Cordoba, était mandatée, avec le président vénézuélien, pour arriver à une entente. Toutefois, certaines conditions strictes avaient été émises de la part du président Uribe concernant ce processus de négociations. L'une d'elle était que le président Chavez ne devait pas communiquer directement avec le haut commandement militaire de la Colombie.

Mercredi dernier, les médiateurs faillaient aux conditions en communiquant avec le général Mario Montoya, chef de l'armée colombienne. La sénatrice Cordoba aurait été l'initiatrice de ce coup de téléphone afin de prendre rendez-vous avec le général. Le président Chavez étant à ses côtés, elle lui aurait passé Montoya et le président vénézuélien en aurait profité pour lui poser des questions concernant les otages. C'est suite à cet incident que le président Uribe congédiait les deux médiateurs.

Hugo Chavez avait rencontré, mardi dernier, le président français Nicolas Sarkozy pour discuter des otages et pour s'entretenir avec la famille Bétancourt. Il avait espéré, pour cette rencontre, obtenir des preuves matérielles que l'otage franco-colombienne était toujours en vie mais n'avait pu apporter que de l'espoir à la famille. Toutefois, le chef des FARC, Manuel Marulanda, a promis de fournir cette preuve avant la fin de l'année, comme première étape du processus d'échange, visant ultimement la libération des otages.

Comme suite à la décision du président Uribe de mettre fin aux pourparlers, le président Sarkozy lui a demandé de maintenir tout de même le dialogue avec le président Chavez. D'autant plus qu'Uribe avait donné, lundi dernier, jusqu'au 31 décembre pour en venir à une entente avec la guérilla.

La famille Bétancourt s'est dite amèrement déçue de la tournure des événements. Pour monsieur Delloye, ex-mari d'Ingrid Bétancourt, la situation est dramatique, d'autant plus « qu'ils (Hugo Chavez et Piedad Cordoba) sont des personnalités incontournables pour arriver dans les prochains mois à un accord humanitaire ». Selon lui, le président colombien est un hypocrite qui cherche continuellement à faire capoter l'échange des otages avec les guérilleros. Par peur que les soldats rebelles rejoignent leur ancienne faction armée, peut-être?

Ingrid Bétancourt est détenue par les FARC depuis le 23 février 2002. Elle était connue comme étant une militante des Droits de l'Homme et luttait contre l'injustice, la corruption et les narcotrafiquants. Elle s'apprêtait à courir la présidentielle de la Colombie lorsqu'elle a été enlevée à un barrage routier alors qu'elle se rendait à San Vicente del Caguan soutenir le maire qui reprenait par les armes la zone cédée aux FARC, ceux-ci ayant rompu les pourparlers avec le gouvernement.

Les dernières preuves détenues par le gouvernement prouvant que la Franco-Colombienne était toujours vivante datent de 2003.

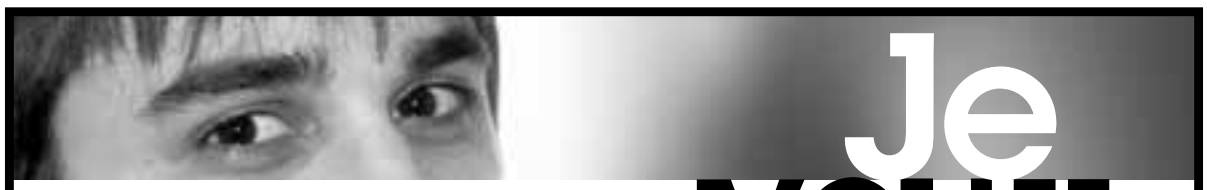

Je veux

Frédéric **Farrugia**
a obtenu trois bourses pour poursuivre
sa maîtrise en administration, concentration finance.

Réussir

L'Université de Sherbrooke est la seule université francophone en Amérique accréditée par le prestigieux *Chartered Financial Institute (CFA)*.

Vous souhaitez :

Faire carrière dans le monde de la finance et y assurer un leadership?

Obtenir le titre convoité CFA?

Développer des compétences qui vous permettront de gravir les échelons supérieurs dans les grandes organisations?

Choisissez une des trois orientations proposée par la maîtrise en administration, concentration finance (M.Sc.) :

L'orientation en valeurs mobilières et en gestion de portefeuilles

L'orientation en gestion financière des entreprises

L'orientation recherche

« L'Université de Sherbrooke en tête des universités les mieux cotées au Canada par les étudiantes et les étudiants. »
The Globe & Mail, 2007

Renseignements
819 821-8000, poste 63331
www.USherbrooke.ca/adm/mscfinance

Faculté d'administration
L'expérience de la pratique

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

COMMENTAIRES :
LE**FRONT**@UMONCTON.CA

Zone Doc : on célèbre le film documentaire

Mathieu LANTEIGNE

Le vendredi 23 novembre marquait l'ouverture de Zone Doc, une fin de semaine entièrement consacrée à la célébration du film documentaire. Organisé par le Consulat général de France dans les provinces atlantiques, ainsi que l'équipe de Film Zone, le mini festival a présenté une sélection de films provenant des quatre coins de la francophonie. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Mois du film documentaire, un événement annuel qui ne cesse de prendre de l'envergure partout au monde.

Le film d'ouverture, intitulé *Rafah – Chronique d'une ville dans la bande de Gaza* (2006), a été présenté à la Caserne de Dieppe. Réalisé par Stéphanie Marchetti et Alexis Monchovet, l'œuvre documente la vie des habitants de la capitale du trafique d'arme entre l'Égypte et la bande de Gaza. Couvrant une période d'un an qui débute le 12 septembre 2005, date du désengagement israélien dans la région, le film démontre avec honnêteté les bouleversements majeurs qu'ont subit les habitants de ce territoire. Après la projection du film, une petite réception a eu lieu pour célébrer le lancement de Zone Doc.

La programmation pour le reste de la fin de semaine était très chargée avec quatre projections gratuites à chaque jour. Le samedi 24 novembre, on pouvait voir le film *Salvador Allende* (2004) de Patricio Guzmàn, qui retrace les événements qui ont mené au coup d'état du 11 septembre 1973 contre le président du Chili. Ensuite, une double projection nous donnait la chance de voir le film *I muvrini « terra »* (2002) de Tony Gatlif, ainsi qu'une œuvre d'Herménégilde Chiasson intitulée *Épopée* (1996). La soirée s'est terminée par le visionnement du film *Le papier ne peut pas envelopper la braise* (2006) de Rithy Panh.

La dernière journée de Zone Doc a aussi connu un grand succès grâce à la projection du court métrage *Un dimanche à 105 ans* (2007) de Daniel Léger qui avait remporté deux prix au FICFA 2007. Durant la même séance, le public a eu droit au visionnement de *Paul dans sa vie* (2004) du réalisateur français Rémi Mauger. Pour la séance de clôture, un court métrage réalisé par Chedly Belkhodja, professeur de science politique à l'Université de Moncton, a été présenté. Le film, intitulé *Au bout du fil* (2006), traite des difficultés auxquelles font face les immigrants sur le marché du travail dans la région, et ce, même après avoir reçu un diplôme de l'université locale.

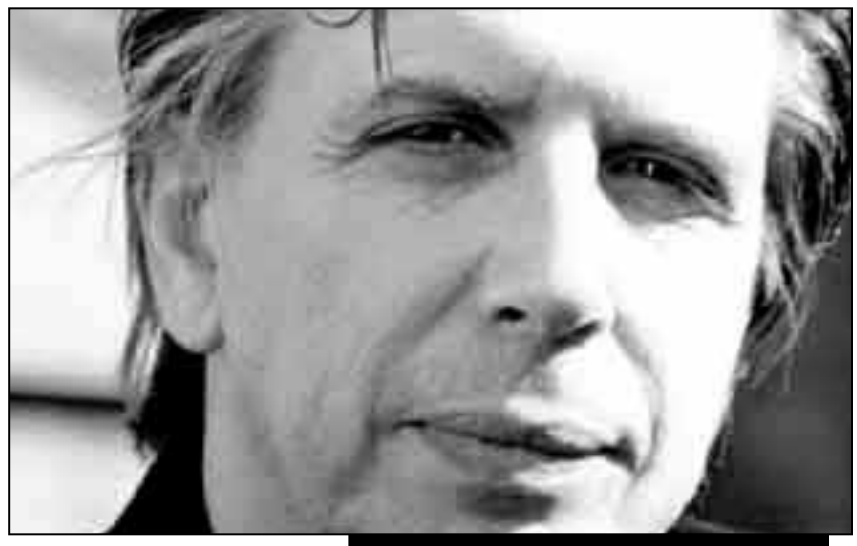

Après ceci, le long métrage *Ils ne mouraient pas tous mais tous étaient frappés* (2005) a été projeté. Réalisé par un duo composé de Marc-Antoine Roudil et de Sophie Bruneau, il s'agit d'une exploration des problèmes reliés au traitement des gens qui sont malades en raison de leur travail. Bref, il va sans dire que la revendication sociale était au rendez-vous durant cette fin de semaine, ce qui n'est pas surprenant compte tenu du médium qui était à l'honneur. Cet événement, qui fait maintenant partie du nombre croissant de possibilités dont la population cinéphile du Grand Moncton peut profiter, s'est donc très bien déroulé et il ne reste qu'à espérer que nous pourrons y assister à nouveau l'an prochain.

ARTS & CULTURE

Tueur à gages, passage difficile au grand écran.

Marc-Samuel LAROCQUE

Un tueur à gages quasi invisible, sans famille, élevé par une branche secrète de l'Église catholique avec un code-barre tatoué derrière la tête, ça vous dit quelque chose? Il y a quelques années, l'entreprise Eidos révolutionnait le genre en apportant dans son jeu Hitman la possibilité de passer inaperçu aux yeux de ses ennemis, soit en volant un uniforme de garde ou en restant dans l'ombre.

Quoi de plus naturel, en ces temps où les réalisateurs de film sont en flagrant manque d'idées (preuve à l'appui, un autre film de Rambo), que l'histoire de ce jeu fasse son apparition au grand écran. Dans le film Tueur à gage, on nous raconte l'histoire de l'Agent 47 (Timothy Olyphant, *Die Hard 4, Dreamcatcher*), le meilleur tueur de « l'Agence », une compagnie secrète dont on ne parle vraiment pas plus qu'il n'en faut dans le film, sinon elle ne serait plus secrète. Après environ une dizaine de minutes, on peut déjà constater que ce film ne rend pas justice au jeu lui-même, car l'Agent 47 suit un parcours linéaire, sans grande surprise et il n'y a pas une seule fois où l'on craint réellement pour sa vie.

L'histoire du film, elle, est sans surprise. Le tueur est engagé pour buter quelqu'un, il ne le fait pas pour une raison X, il doit donc naturellement réparer cette bévue et démonter un complot qui ne le touche pas beaucoup. Les réalisateurs ont quand même fait un bon travail pour nous faire croire encore une fois qu'un être humain peut, avec des années de pratique, devenir aussi indestructible qu'un Terminator. Les scènes d'action sont bonnes, quoi qu'un peu répétitives et les dialogues souffrent réellement à la grandeur du film (si-je-voulais-te-tuer-je-l'aurais-fait-lorsque-tu-as-pris-de-l'eau-dans-la-machine-à-eau-du-bureau-ce-matin-à-10h12).

En lisant les lignes plus haut, vous devez surement penser que je n'ai pas aimé le film, ce qui est faux. Même si on ne peut pas vraiment les qualifier de visionnaire, les réalisateurs ont réussi à faire un film d'action dans le style le plus classique qui existe, mais qui reste quand même très agréable à regarder.

En conclusion, Hitman ne peut se vanter de son passage difficile entre le monde des jeux et le grand écran. Même si certains diront que j'y suis allé un peu fort en le qualifiant de linéaire, gardons en tête que ce film est sorti après les aventures de Jason Bourne et de l'agent 007.

Le groupe Vulgaires Machins veut compter les corps au bar étudiant l'Osmose

Karine GODIN

Le groupe Vulgaires Machins sera en spectacle le 29 novembre prochain au bar étudiant l'Osmose, dès 21 heures. Armé d'une musique qui défrise et de paroles engagées, ce groupe québécois à influence punk-rock promet de faire renaître une ambiance activiste avec les pièces de leur tout dernier album, *Compter les corps.*

Pour l'occasion, les quatre membres de Vulgaires Machins n'entendent pas laisser leurs idéaux de côté et prévoient une prestation électrisante. Depuis plus de 10 ans, ils aiment jouer les contestataires au grand plaisir de leur public qui admire leur rock engagé et leur côté provocateur. Sur scène, l'énergie qu'ils renvoient se transmet par un cri d'alarme aux allures de révolte. Leur originalité désarmante leur a valu une nomination pour le Félix de révélation de l'année au gala de l'ADISQ ainsi que celui d'auteur ou compositeur de l'année, en plus de s'être mérité les grands honneurs en remportant le prix du meilleur album punk (*Compter les corps*) au Gala de l'Alternative musicale indépendante du Québec.

La première partie sera assurée par deux groupes étudiants de l'Université de Moncton, Secret Agent qui offre un son punk-ska ainsi que Short Fused avec une sonorité très punk. Ces derniers se sont fait remarquer grâce à leurs performances lors de soirées musicales au bar étudiant l'Osmose.

Un café philosophique à ne pas manquer !

Les membres du Comité d'éducation planétaire de la Faculté des sciences de l'éducation désirent vous inviter à leur premier café philosophique le mardi, **27 novembre à compter de 19h00** à la salle **multifonctionnele du Centre étudiant**, Campus universitaire de Moncton.

L'invité spécial, le photographe Maurice Henri, présentera son projet «Caméras pour guérir». Il expliquera le cheminement qu'il a vécu auprès des enfants-soldats et leur famille lors de ses voyages au Sierra-Léonne. Son récit, accompagné de photos saura vous captiver dès les premiers instants de la soirée. Invitez vos amis ! On vous attend en grand nombre !

Afin de recueillir des fonds pour le projet «Caméras pour guérir», Maurice Henri, les élèves de 4e année de la classe de Mme Rosalie Boudreau de l'École Champlain et les membres du Comité d'éducation planétaire ont préparé un calendrier avec des photos du Sierra-Léonne.

Ces calendriers, ainsi que du thé et café seront vendus lors de la soirée.
L'entrée est libre.

Les plus grands guitaristes du monde réunis à Moncton

Karine GODIN

Le Service des loisirs socioculturels de l'Université de Moncton est fier d'accueillir les guitaristes les plus talentueux au monde grâce à la **Soirée internationale de guitare** qui aura lieu le 30 novembre prochain, à 20 heures, à la salle Jeanne-de-Valois de l'Université de Moncton.

L'événement réunit les plus célèbres guitaristes acoustiques mondiaux. Ensemble, ils présentent leurs dernières compositions originales et partagent leurs idées musicales dans le cadre de concerts publics. Chaque saison amène de nouveaux guitaristes en provenance des Etats-Unis, d'Europe et d'Amérique du sud. Ils proposent des solos, des duos et des quatuors qui mettent en valeur leur grande virtuosité et leur diversité musicale dans le domaine de la guitare sèche.

Pour ce spectacle, les guitaristes invités sont D'Gary de Madagascar, Clive Carroll d'Angleterre, Miguel de la Bastide originaire de l'île de Trinidad et d'Espagne mais vivant à Toronto ainsi que Brian Gore de San Fransisco.

Damien Robitaille et Saule de passage à l'Université de Moncton

Rémi GODIN

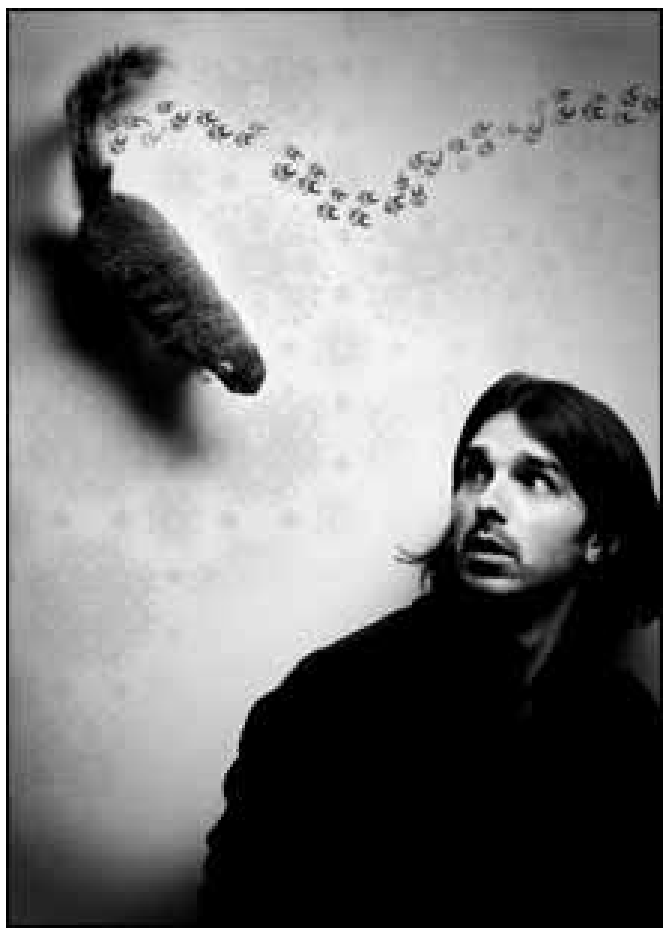

Damien Robitaille et Saule étaient de passage à la salle de spectacle Jeanne-de-Valois mercredi dernier dans le cadre de la série Coup de cœur francophone en Acadie 2007, présentée par le Service des loisirs socioculturels de l'Université de Moncton.

Le public a eu droit à une soirée hors de l'ordinaire. Après que Saule ait interprété ses quelques succès, Damien Robitaille est monté sur les planches accompagné d'un seul musicien qui jouait à la fois la basse et la batterie. Le duo en a impressionné plus d'un avec leur musique très originale qui, d'ailleurs, allait très bien avec l'éclairage dans la salle. Inutile de souligner que ce spectacle a été l'un des plus mémorables de la cuvée 2007 des Coup de Cœur francophone.

Par ailleurs, Damien Robitaille était en nomination pour les Félix de Révélation de l'année ainsi qu'Album folk contemporain de l'année. L'artiste connaît autant de succès auprès des critiques que de son public avec la sortie de son nouvel album, « L'homme qui me ressemble ». Le diplômé en théâtre offre des chansons qui racontent des histoires de façon humoristique et touchante par le biais d'une musique fort intéressante. Le disque est d'ailleurs disponible en magasin depuis quelque temps.

Lisez LeFront en ligne :
www.umoncton.ca/lefront

Emplois d'été en recherche à l'INRS

CONCOURS 2008

Si vous avez complété une 2e année d'études dans un programme de 1er cycle en sciences naturelles, en génie et en sciences de la santé, l'INRS vous offre la possibilité d'occuper un emploi d'été en recherche dans l'un ou l'autre des domaines suivants :

:: eau, terre et environnement;
:: énergie, matériaux et télécommunications;
:: santé humaine, animale et environnementale.

Date limite du concours : 8 février 2008

Critères d'inscription, modalités d'application du concours et information sont disponibles sur le site Web de l'INRS.

Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

Téléphone : 418 654-2500
Sans frais : 1 877 326-5762
www.inrs.ca

INRS741A1 – Annonce emplois été
Quartier Libre, Polyscope, Délit français, Impact Campus, Zone Campus, Griffonnier, Karactère, UQAR Info, Rotonde, Front, Defisciences, Orignal déchaîné
Format : 3,9"(L) X 7,9"(H)

SPORTS

L'Atlantique ne fait pas le poids; bilan positif pour les Aigles

Vincent LEHOUILLIER

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les équipes de volley-ball du Québec ont eu le dessus sur celles de l'Atlantique, le week-end dernier, lors du Tournoi inter-conférence de volley-ball féminin, qui avait lieu au CEPS du Centre universitaire de Moncton.

Pour l'occasion, les universités McGill, Laval, de Montréal et de Sherbrooke affrontaient l'U de M, ainsi que la Cape Breton University, Prince Edward Island University, et la University of New Brunswick, dans une série de matchs qui a eu lieu sur une période de trois jours.

Bien que les Aigles Bleues avaient une fiche parfaite de six victoires en Atlantique avant d'amorcer la compétition, elles n'ont pas été en mesure de poursuivre leur belle séquence contre les équipes du Québec.

Moncton a tout de même bien amorcé la compétition, vendredi dernier, face aux Martlets de l'Université McGill. Le match s'annonçait difficile pour les Aigles, puisque les Martlets sont classés au troisième rang du Sport interuniversitaire canadien. Moncton a bien répondu au défi, remportant le match lors de l'ultime manche par la marque de 15 à 12.

Les journées de samedi et de dimanche ont toutefois été plus difficiles pour l'équipe de l'Université de Moncton. D'abord, les Aigles ont été blanchies contre les Carabins de l'Université de Montréal, classés sixièmes au pays.

En soirée, le match a été tout aussi difficile pour les filles de l'institution de Moncton, car l'équipe s'est inclinée trois manches à une face au Rouge et Or de l'Université Laval.

Finalement, dimanche, l'U de M s'est inclinée trois manches contre une face au Vert et Or de l'Université de Sherbrooke, classés septième au pays. Malgré la défaite, les Aigles ont été en mesure de compétitionner jusqu'à la toute fin, sans jamais être déclassées.

Avec une fiche d'une victoire et trois défaites en quatre matchs, les passionnés de statistique diront que c'est un week-end à oublier pour l'équipe de Moncton, mais l'entraîneure Monette Boudreau-Carroll voit les choses tout autrement en affirmant que « tu ne considères pas une fin de semaine de la sorte comme étant une défaite, surtout pas en ayant battu une équipe comme McGill ».

Les Aigles Bleues ont tout de même laissé leurs traces lors du tournoi, ayant, selon l'entraîneure, gagné en respect. « Grâce à nos prestations, notre équipe et la ligue de l'Atlantique ont gagné en respect et nos joueuses ont gagné en confiance, donc le bilan est positif ».

Globalement, les équipes de l'Atlantique n'ont amassé que 2 victoires sur une possibilité de 16 contre les équipes du Québec. C'est tout de même une amélioration par rapport aux dernières années car, il y a deux ans, plusieurs formations n'étaient même pas en mesure de rivaliser plus de deux manches contre ces équipes.

Il faut cependant comprendre que la ligue de l'Atlantique est en plein développement et qu'avec des événements tels que le Tournoi inter-conférence de volley-ball féminin, les équipes des Maritimes, selon Boudreau-Carroll, sont en mesure de « développer ce qu'elles veulent, qui est de gagner. C'est en participant à des tournois de la sorte que les joueuses apprennent le plus ».

Avec les résultats de la compétition, Moncton se retrouve maintenant au deuxième rang de la section de l'Atlantique (7-3), à deux points de Memorial (7-0).

Bien que la Memorial University est toujours invaincue en ce début de saison, elle devra elle aussi se frotter aux équipes québécoises dès le 18 janvier prochain, dans le deuxième segment du Tournoi inter-universitaire, une compétition à laquelle le Bleu et Or ne sera pas présent.

Le Tournoi inter-conférence de volley-ball féminin était le dernier week-end de compétition en 2007 pour les Aigles Bleues de l'Université de Moncton. Les filles profiteront donc d'une période de repos bien mérité après un impressionnant début de saison. Le Bleu et Or renouera avec l'action le 13 janvier 2008, à Moncton, contre les Varsity Reds de l'UNB.

Les Aigles Bleus sont là!

Vincent LEHOUILLIER

L'hymne des Aigles Bleus sur lequel on peut entendre les paroles « halte là, les Aigles Bleus sont là », n'a jamais été aussi vrai après l'incroyable victoire du Bleu et Or contre les Varsity Reds de la Université New Brunswick.

Le match d'il y a une semaine a démontré à tout le monde que les Aigles Bleus n'ont peut-être pas la force de frappe de l'an dernier, mais que l'équipe peut faire du dommage contre n'importe quelle formation, même contre la meilleure au pays.

Les partisans qui ont assisté à ce choc des Titans ont été choyés! Ce match était digne des plus grands de l'histoire de la formation de l'institution de Moncton. Il suffisait de voir tout l'engouement pour ce match pour comprendre la situation : la FÉÉCUM a envoyé un courriel aux étudiantes pour les inviter et leur expliquer la situation du match, des affiches sur lesquelles on pouvait lire « Let's get the Reds », et les joueurs des Aigles avaient la date du 17 novembre bien encerclée sur leur calendrier.

Même Euclide Gautreau, qui est la voix des Aigles depuis bientôt 20 ans, était d'avis que c'est l'un des meilleurs matchs qui a eu lieu sous le toit de l'aréna J.-Louis Lévesque. Sa parole pèse lourd, lui qui n'a raté que trois matchs locaux du Bleu et Or durant son passage en tant qu'annonceur de l'équipe.

Du côté de l'équipe, la joie qui entourait la victoire de mercredi dernier n'a pas de mot. Il ne suffisait que de voir Sébastien Strozynski sur la galerie de presse pour voir à quel point ce match était important pour le Bleu et Or. Strozynski, qui a recommencé à s'entraîner avec ses coéquipiers et qui vise un retour au jeu le 4 janvier prochain, est venu de son propre gré nous faire part de ses états d'âme sur les ondes du CKUM 93,5…c'est ce qu'on peut appeler du « live » à son meilleur!

Bien qu'il ne faut pas s'attendre à ce que tous les matchs entre les Aigles Bleus et les Varsity Reds soient d'une telle intensité, il est évident qu'il y aura toujours une ambiance de série éliminatoire entre les deux formations.

Le deuxième match de la série de quatre entre les deux équipes aura lieu vendredi, mais le résultat final pourrait avoir une tout autre allure, tout simplement parce que les Aigles devront jouer à Fredericton, et nous savons tous que les matchs sur la route ne sont pas positifs pour le Bleu et Or depuis le début de la saison (2 victoires - 4 défaites).

En fait, toutes les défaites de l'équipe ont été enregistrées à l'extérieur du nid des Aigles. L'entraîneur Bob Mongrain devra assurément apporter quelques correctifs en prévision du match de vendredi, sans quoi l'équipe risque de n'avoir aucune chance contre les Varsity Reds.

Malgré ce petit bémol, il faut dire merci aux Aigles Bleus pour nous avoir légué un match de la trempe du duel contre les Varsity Reds! MERCI!

Capable du meilleur…. et du pire.

Bobby THERRIEN

Après la victoire de mercredi contre la meilleur équipe au Canada, les Varsity Reds de la University of New Brunswick, les Aigles Bleus de l'Université de Moncton se sont inclinés par la marque de 5-3 contre la sixième équipe au classement, les Tommies de St-Thomas, samedi, à Fredericton.

C'est notamment une mauvaise passe du défenseur Christian Brideau en troisième période qui a permis à Justin Bowers, qui a connu une soirée de quatre points, de compter le but donnant les devants 4-3 aux Tommies ouvrant ainsi la voie à une victoire de 5-3.

Le match est resté serré pendant presque la totalité des 60 minutes de jeu, donnant ainsi une égalité de 1-1 après vingt minutes et de 2-2 après le deuxième tiers. Nicolas Robillard en première période, Glenn Robichaud en deuxième et Mathieu Betournay au troisième vingt, ont marqué une fois chacun dans la défaite.

Le gardien des Tommies, Matt Davis, a été excellent devant le filet en repoussant 37 rondelles sur un total de 40 tirs au but.

Le Bleu et Or éprouve d'ailleurs beaucoup de difficultés sur la route cette saison, eux qui ont subit la défaite à quatre reprises en six matches sur les patinoires adverses.

Les Aigles ont maintenant une fiche de neuf victoires et quatre défaites cette saison, ce qui est bon pour la troisième position au classement général de la SUA. L'équipe est à sept points de la première position occupée par UNB et à trois de St-Mary's au deuxième rang du classement.

L'équipe dirigée par Bob Mongrain retournera à Fredericton vendredi prochain alors qu'elle rendra visite aux Varsity Reds de UNB pour le deuxième match de la saison entre ces deux équipes.

Nicolas Robillard a marqué le premier but des Aigles dans la défaite.

Les Varsity Reds ne sont pas invincibles

Bobby THERRIEN

Les Aigles Bleus de l'Université de Moncton ont prouvé au reste des équipes de la SUA qu'il était possible de battre les puissants Varsity Reds de la University of New Brunswick alors qu'ils l'ont emporté, mercredi dernier, par la marque de 5-4 en fusillade.

C'est l'attaquant Rémi Doucet qui a clos le débat de ce match endiablé et semé l'hystérie dans la foule présente à l'aréna Jean-Louis Lévesque en déjouant le gardien Michael Ouzas entre les jambières sur la quatrième tentative des Aigles Bleus. Les deux équipes ont marqué à leur première tentative par l'entremise de Mathieu Betournay du coté de Bleu et Or et Justin Dacosta pour UNB, pour ensuite laisser les gardiens effectuer de bons arrêts pour allonger la période de tirs de barrage.

Le match avait cependant bien mal commencé pour les Aigles qui avaient laissé les Reds prendre une avance de 3-0 après sept minutes de jeu. Il faut dire que UNB est sorti très fort en première en exerçant un bon échec avant ce qui a permis à Kevin Henderson, par deux fois, et à Denny Jonhson, dès le début du match, de tromper la vigilance du gardien Kevin Lachance.

Le héros du match, Rémi Doucet, qui a marqué le but victorieux en fusillade

Le Bleu et Or n'avait cependant pas l'intention de baisser les bras en continuant d'appliquer de bonnes mises en échec pour tenter de reprendre le rythme.

Cette tactique a porté ses fruits à la dixième minute lorsque Mathieu Betournay a permis aux Aigles de briser la glace, alors que l'équipe profitait d'un avantage numérique de deux hommes. Après une première période difficile, le Bleu et Or ne tirait de l'arrière que par deux buts.

Le vent a cependant tourné du coté des Aigles en deuxième période, et ils ont totalement dominé les Varsity Reds à leur tour.

Le Bleu et Or a d'ailleurs profité d'un avantage numérique en début de période pour imposer le tempo, si bien que même s'ils n'ont pas marqué sur cette séquence, l'équipe a profité de ce momentum, quelques minutes plus tard, pour réduire l'écart à 3-2 sur un jeu parfait entre Remi Doucet, Ian Girard et Nicolas Robillard qui a marqué le but.

Quelques secondes plus tard, le défenseur Francis Trudel a soulevé la foule présente au nid des Aigles en y allant d'une belle percé en territoire des Varsity Reds pour déjouer le gardien Ouzas, avec un tir parfait dans la lucarne. Après quarante minutes de jeu, les partisans survoltés du Bleu et Or avaient droit à un nouveau match, le score étant de 3-3.

Les fans ont cependant perdu de leur énergie à la sixième minute de la troisième période quand UNB a repris les devant 4-3, sur un but de Hunter Tremblay en avantage numérique.

Avec près de cinq minutes à faire au troisième engagement, Mathieu Betournay a redonné le sourire aux partisans des Aigles, qui étaient en avantage d'un homme, en profitant d'une passe précise de Pierre-André Bureau pour inscrire son deuxième but de la partie et ainsi envoyer les deux équipes en prolongation.

La foule a eu droit a un jeu très ouvert pendant les dix minutes de surtemps ce qui a donné quelques chances de marquer aux deux équipes, notamment celle de Rémi Doucet qui s'est échappé seul contre le gardien des Reds, mais qui a raté la cible. L'attaquant s'est cependant repris en fusillade en marquant le but victorieux.

Malgré la défaite, les Varsity Reds ont cependant été chercher un point et trônent encore au sommet de la SUA. L'équipe de Fredericton n'a pas encore perdu en temps règlementaire cette saison.

Pour ce qui est des Aigles Bleus, ils occupent toujours le troisième rang du classement mais il est à parier que cette grosse victoire va redonner beaucoup de confiance à l'équipe de Robert Mongrain.

L'OSMOSE

NOTRE BAR ÉTUDIANT

JEUDI : LES VULGAIRES MACHINS

AVEC THE SHORT FUSED ET SECRET AGENT EN 1ÈRE PARTIE - 8$ ÉTUDIANTS / 15$ AUTRES

VENDREDI : LE JAMMER DU CAMPUS!

3E ÉDITION ANNUELLE - FINALE, ORGANISÉ PAR KINÉ/RÉCRÉO!

SAMEDI : CHEAP NIGHT!!!

DOUX SUR LE PORTE-FEUILLE TOUS LES SAMEDIS!

L'OSMOSE

SPÉCIAUX DU MOIS DE NOV.
AU CAFÉ OSMOSE

MERCREDI 28 SPÉCIAL JAMAÏCAIN
VENDREDI 30 SPÉCIAL INTERNATIONAL EXOTIQUE : MAROCAIN

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H00
(CUISINE FERME À 15H30)

CAFÉ FILTRE, CAPPUCCINO, ESPRESSO, CAFÉ SPÉCIALITÉ, DÉJEUNER, SOUPE, SALADE, SANDWICH

Jammer du Campus

3ème édition annuelle

Grande finale!
le 30 novembre
22h30 à

L'OSMOSE
NOTRE BAR ÉTUDIANT

Une présentation
MOLSON
CANADIAN

Billets en vente au Conseil étudiant du Ceps (Local 209)
3$ à l'avance - 4$ à la porte